



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 89484

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions élaborées par la mission d'information sur la famille et les droits des enfants. En effet, elle propose notamment, dans le rapport qu'elle vient de rendre public, de donner aux conseils généraux une compétence générale pour l'enfance en danger et de réserver l'intervention du juge aux situations pour lesquelles il y a impossibilité d'évaluer la situation ou refus de la famille à coopérer, Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les perspectives de l'action ministérielle s'inspirant de cette proposition parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89484

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2995